

DEC n° 103 /2023

DECISION

Objet : signature d'un contrat d'engagement avec Didier Zonnekynd représentant « Zoon&Co » en vue d'une prestation musicale le dimanche 14 octobre 2023 dans le cadre des « journées du commerce de proximité ».

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 juin 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de Didier Zonnekynd pour « Zoon & Co »
- Le Maire soussigné,

DECIDE:

ARTICLE 1 : est signé avec Didier Zonnekynd sous l'appellation de « Zoon&Co »

un contrat d'engagement en vue de proposer une prestation musicale en déambulation, aux conditions suivantes :

Coordonnées du mandataire :

Didier Zonnekynd sous l'appellation « Zoon & Co » - 53, rue du Comte Jean -59760 Grande Synthe

N° de Siret :508 675 238 00010

Date, horaires et lieu de la prestation : le dimanche 14 octobre 2023, place du Général de Gaulle et Environnements commerciaux – 59470 Wormhout
de 10h à 12h soit 2 heures.

Montant : 360 € TTC (Trois cent soixante euros).

Date de signature du contrat : le 13/09/2023

Cette somme correspond au cachet.

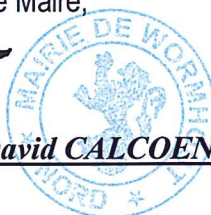
ARTICLE 2 : la présente décision sera portée au registre des délibérations de la commune

A Wormhout le 13/09/ 2023

Le Maire,



David CALCOEN

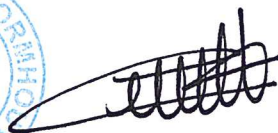


Acte rendu exécutoire par

Dépôt en sous-Préfecture le : 13/09/2023

Publication ou notification le : 13/09/2023

Le Maire,



David CALCOEN